
LIGNES DIRECTRICES / APPEL DE CANDIDATURES

Grand-Métis (Québec) Canada, le 1^{er} novembre 2018 – Le **Festival international de jardins** lance un appel de candidatures en vue de sélectionner les concepteurs qui seront invités à réaliser les nouveaux jardins éphémères dans le cadre de sa 20^e édition, qui aura lieu dès le 21 juin 2019, sur le site des Jardins de Métis, dans la région touristique de la Gaspésie, au Québec.

Pour l'édition de son 20^e anniversaire, le Festival cherche à explorer de nouvelles avenues tout en poursuivant son exploration du jeu. « **Terrains de jeu** » voilà un terreau fertile pour la créativité, intégrant à la fois la notion d'espace compact et de jeu. Le Festival encourage les concepteurs à imaginer des espaces à l'intérieur de parcelles modestes, tout en leur offrant du punch.

Confronté aux défis planétaires de la limitation de la croissance, du développement durable et de la réduction de notre impact sur l'environnement, le Festival 2019 sera un lieu où les concepteurs exploreront les principes de la simplicité volontaire, dans des expériences empreintes de plaisir. Les espaces interactifs choisis dans le cadre de ce concours exciteront, captiveront ou envelopperont les visiteurs. Ils seront adaptés aux enfants sans être puérils, aventureux sans être dangereux. Explorer, expérimenter et célébrer – voilà l'effet recherché par le Festival 2019 pour chacun de ses quelque 60 000 visiteurs.

Cet appel de candidatures est ouvert aux architectes paysagistes, architectes, artistes et équipes pluridisciplinaires canadiens et internationaux. Les candidats ne peuvent présenter qu'une seule proposition, individuellement ou en équipe multidisciplinaire, comprenant un architecte paysagiste, un architecte, un artiste, un designer, un ingénieur, un horticulteur, un botaniste, un enseignant, un scientifique, etc. L'objectif est de favoriser une approche englobant diverses disciplines du design et les expertises provenant de différents milieux.

Pour cette 20^e édition, nous lancerons un concours parallèle destiné aux jeunes designers dans la vingtaine afin de concevoir et de créer une série de paysages expérimentaux qui seront construits et développés au cours de l'été, à l'occasion d'un camp créatif. Ce concours sera aussi ouvert aux étudiants en design, en environnement ou dans d'autres domaines liés à l'architecture. Les détails de cette initiative seront dévoilés en novembre.

Date limite de réception des candidatures

La date limite pour expédier électroniquement votre dossier est le **JEUDI 20 DÉCEMBRE 2018, avant 17 h HNE**. Nous ne considérerons pas les candidatures transmises plus tard.

Informations complémentaires : Alexander Reford
Directeur
Festival international de jardins / Jardins de Métis
202, route 132, Grand-Métis (Québec) CANADA G0J 1Z0
Courriel : festival@jardinsdemetis.com

Processus de sélection

Les jardins seront sélectionnés par un jury selon les critères suivants :

- Le respect de l'orientation donnée à la 20^e édition, soit « **Terrains de jeu** »;
- L'originalité, la cohérence et la clarté de la proposition;
- L'apport contributif au domaine de l'art du jardin et à son renouvellement;
- Le positionnement critique de l'intention face aux champs de la connaissance et de la pratique du jardin.

Les concepteurs retenus seront dévoilés en janvier 2019 sur le site internet du Festival et dans des médias spécialisés internationaux. Tous les participants à l'appel de candidatures recevront par courriel

les résultats du concours. Notez que d'autres concepteurs peuvent être invités à participer au Festival en plus de ceux qui seront sélectionnés suite à cet appel de candidatures.

Festival international de jardins : forum d'innovation et laboratoire d'expérimentation

Le Festival international de jardins (www.festivalinternationaldejardins.com) est reconnu comme la plus importante manifestation de ce genre en Amérique du Nord et l'un des principaux festivals de jardins à l'échelle mondiale. Depuis 2000, plus de 1 million de visiteurs ont découvert quelque 180 jardins contemporains conçus par des créateurs en provenance d'une quinzaine de pays. Le Festival est reconnu comme étant un forum d'innovation et un laboratoire d'expérimentation en art des jardins. Il est un rendez-vous incontournable pour tous les amateurs de jardins contemporains et pour tous les concepteurs impliqués dans une réflexion sur le renouvellement de cet art.

Le Festival encourage les participants à explorer le jardin dans toutes ses dimensions, en partant de la réalité du lieu (territoire et contexte), pour créer une diversité d'expériences sensorielles, émotives et intellectuelles pour les visiteurs. Le Festival s'intéresse au jardin comme espace d'intervention et thème de réflexion, sans négliger ses aspects botaniques et horticoles. Il conçoit le jardin comme un lieu multisensoriel et encourage les concepteurs à se pencher sur l'expérience du visiteur, en provoquant l'interaction, la participation, les échanges et les réflexions.

Le Festival se veut aussi un lieu de partage d'idées et de positionnement critique face à l'art des jardins. Il souhaite offrir à un large public une richesse de points de vue sur l'art des jardins contemporains. Cet événement international cherche également à stimuler de nouvelles créations en permettant la présentation de projets éphémères qui réinterrogeront le jardin dans son historicité ou sa contemporanéité et permettront aux visiteurs de vivre des expériences sensorielles inédites.

Site du Festival

Présenté à Grand-Métis dans la région touristique de la Gaspésie au Québec (Canada), le Festival se déroule sur un site adjacent aux Jardins de Métis, créés par Elsie Reford, entre 1926 et 1958, et reconnus lieu historique national du Canada.

Le site du Festival est bordé au nord par l'immense fleuve Saint-Laurent, à l'ouest par un boisé de feuillus (peuplier faux-tremble) et à l'est par un grand champ et une forêt boréale principalement composée de conifères. L'ensemble s'articule selon deux axes perpendiculaires.

L'axe nord-sud est constitué d'un alignement de terrains de dimensions identiques (10 m x 20 m). Ces parcelles ensoleillées et ouvertes possèdent une entrée/sortie à l'ouest et/ou à l'est. Elles sont séparées entre elles par des filtres végétaux plantés d'un mélange de bouleaux, d'érables, de frênes, de tilleuls, de plantes couvre-sol ou de matériaux inertes.

L'axe ouest-est consiste en une série de chambres vertes de tailles variables et de configurations irrégulières (entre 150 m² et 250 m²). Encadrées principalement de conifères (épinette blanche) et/ou de feuillus (peuplier faux-tremble), ces chambres sont moins ensoleillées que les parcelles situées sur l'axe nord-sud. Par ailleurs, elles disposent d'une seule entrée/sortie (côté allée) et certaines offrent des percées visuelles sur le fleuve.

Les sols sont argileux et la nappe phréatique est située à 1,5 mètre de profondeur. Les candidats doivent en tenir compte dans leur conception. Les excavations importantes devraient donc être évitées. Tous les sites possèdent un système de drainage souterrain et ont accès à de l'eau et à de l'électricité. L'accès à Internet sans fil est possible mais instable. Les instruments électroniques doivent être adaptés pour des applications extérieures.

Les conditions climatiques estivales à Grand-Métis sont modérées, avec des températures variant entre 15°C et 30°C, de juin à septembre. La plupart des plantes vivent bien sous ce climat (zone 4b). Presque toutes les plantes annuelles et même certains végétaux exotiques peuvent être utilisés durant la période

estivale. La carte des zones de rusticité des plantes (www.planthardiness.gc.ca) montre les zones du Canada qui sont les plus propices à la survie de différents types d'arbres, d'arbustes et de fleurs, d'après les conditions climatiques moyennes de chaque région.

Nous effectuons les plantations en serre dès le mois de mars. La mise en terre des végétaux sur le site du Festival a lieu un peu avant l'ouverture du Festival, généralement en présence des concepteurs. Il faut donc envisager des espèces ayant déjà une certaine maturité et/ou une croissance rapide pour escompter une belle floraison durant la période d'exposition du jardin.

Encadrement et construction des projets

La construction de chaque jardin est assurée par une équipe de travailleurs, stagiaires et bénévoles. Un coordonnateur technique et un contremaître encadreront le travail de l'équipe du Festival. La construction sur le site même du Festival débutera en mai et devra être complétée au plus tard le 21 juin. L'entretien des jardins sera assuré par l'équipe du Festival tout au long de l'été.

Les concepteurs choisis devront être présents sur place pour contribuer à la construction de leur jardin pendant la semaine précédant l'ouverture du Festival, soit du dimanche 16 au vendredi 21 juin 2019. Ils seront hébergés dans les environs, aux frais du Festival, durant cette période. Les concepteurs retenus s'engagent à participer au processus de réalisation des jardins selon l'échéancier établi par le Festival et ils seront appelés à accomplir du travail physique lors de la finition de leur jardin.

Honoraires et budget

Le budget alloué pour la réalisation de chaque jardin est de **25 000 \$ (CAN)**. Cette somme est répartie comme suit :

- **5 000 \$** en honoraires pour les concepteurs (payable en deux versements);
- Jusqu'à **10 000 \$** pour l'achat des matériaux nécessaires à la réalisation du jardin (incluant, au besoin, les honoraires de spécialistes). Ce montant est géré conjointement par le Festival et les concepteurs;
- L'équipe du Festival assure la construction et l'entretien de chaque jardin. Le budget pour la main d'œuvre est évalué à **10 000 \$**. Cette somme est gérée par le Festival.

Le Festival assume les frais de déplacement des concepteurs jusqu'à concurrence de **2 000 \$ (CAN)** par équipe.

Les concepteurs sont invités à solliciter des dons, commandites ou bourses pour aider à couvrir leurs frais de voyage ou les coûts des matériaux. Le Festival offrira de la visibilité aux donateurs et commanditaires en fonction de l'importance de leur contribution.

Présentation des candidatures

Vous devez d'abord vous inscrire avant de pouvoir transmettre votre dossier, ce qui ne prendra que quelques minutes. Vous pouvez vous inscrire en tout temps et revenir plus tard pour transmettre votre candidature en visitant le www.projets.festivalinternationaldejardins.ca.

La date limite pour recevoir électroniquement les candidatures est le JEUUDI 20 DÉCEMBRE 2018, AVANT 17 h HNE.

Le dossier de candidature (en français ou en anglais) doit nous être envoyé de façon électronique sous la forme de 3 fichiers :

- A 1 fichier PDF (Maximum 10 meg., 300 dpi et mode RVB) présentant le PROJET de manière anonyme et contenant dans l'ordre :**
- Une planche 11" x 17" ou A3 avec :
 - Texte de 180 mots qui décrit le concept du jardin et présente l'expérience proposée aux visiteurs;
 - Plan du jardin (échelle minimum de 1/100);
 - Liste des végétaux envisagés.
 - Une planche 11" x 17" ou A3 avec :
 - 2 vues ou élévations (échelle au choix);
 - 1 perspective, croquis réaliste ou rendu, montrant le jardin dans son entier.
- B 1 image JPG présentant le PROJET :**
- Une vue principale du projet, en format JPG, d'une taille maximale de 13 meg. ou 3000 x 4500 pixels.
- C 1 fichier PDF (maximum 5 meg.) identifiant le CONCEPTEUR ou les membres de l'ÉQUIPE et contenant dans l'ordre :**
- Une page de présentation 11" x 17" ou A3 avec :
 - Titre du projet;
 - Nom du concepteur ou des membres de l'équipe avec leur profession (architecte, architecte paysagiste, etc.);
 - Ville et pays de résidence;
 - Courte présentation du concepteur ou de l'équipe (80 mots);
 - Réponse à la question suivante (70 mots) : Selon vous, de quelle manière votre projet contribue au renouvellement de l'art du jardin?
 - Une planche 11" x 17" ou A3 présentant jusqu'à trois projets récents de l'équipe et/ou des concepteurs.
 - Le curriculum vitæ des concepteurs (maximum de 2 pages par personne).
 - Coordonnées complètes (adresse, téléphone, courriel, site internet) du concepteur ou du répondant de l'équipe.

SVP, ne pas écraser vos éléments textes en bitmap pour l'ensemble des documents PDF.

En prenant part au présent appel de candidatures, les candidats autorisent le Festival international de jardins à rendre publiques, exposer et diffuser leurs propositions. Le site internet du Festival présentera tous les projets soumis lors de cet appel de candidatures.

Échéancier

2018

- 1^{er} novembre** Lancement de l'appel de candidatures
- 20 décembre** Date limite pour transmettre les dossiers de candidature

2019

- Janvier** Divulgation des projets retenus
- 15 février** Remise des esquisses préliminaires
- 15 mars** Remise des plans et devis de réalisation, conformément aux commentaires et recommandations du comité de direction artistique et technique du Festival
- 20 mars** Approbation finale des plans et devis de réalisation
- 21 mars au 26 avril** Période de demandes de soumission, d'achats de matériaux et de préparation des plantes par l'équipe du Festival en collaboration avec les concepteurs
- 29 avril** Début des travaux de construction des jardins par l'équipe du Festival
- 16 au 21 juin** Parachèvement des travaux de construction avec les concepteurs, rencontre avec les médias et participation à l'inauguration
- 21 juin** Inauguration officielle du 20^e Festival international de jardins
- 22 juin** Ouverture du Festival au public
- 6 octobre** Dernière journée de visite de la 20^e édition du Festival

Cet échéancier peut être sujet à modifications sans préavis. Le Festival international de jardins se réserve le droit de ne pas donner suite à cet appel de candidatures.